

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (B.N.S.S.A.) 2018-2019

NOTE A DESTINATION DES STAGIAIRES

- Vous êtes en formation dans un des clubs affiliés au Comité Départemental de Sauvetage et de Secourisme de Loire-Atlantique (CDSS 44) pour passer le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique.
- Bien que formé dans votre association, il est de la responsabilité du CDSS 44 de vous présenter à l'un des examens de BNSSA qui vous conduira à occuper des missions de sécurité civile.
- Le CDSS 44 ne validera et ne présentera que les candidats qui auront rendu un dossier complet à la date notée ci-dessous.

INFORMATIONS

- Le dossier complet est remis au référent de la structure formatrice.
- L'association formatrice vérifie le dossier et le transmet à la commission formation du CDSS 44, pour le **18 février 2019**, au plus tard.
- La date limite d'envoi des dossiers à la préfecture par le CDSS 44 : **le 4 mars 2019**
- Le référent de la commission formation du CDSS 44 remet les dossiers à la préfecture.
- Aucun dossier ne peut être transmis directement au CDSS 44 ou à la préfecture.

Attention : Le certificat médical doit dater de moins de trois mois avant la date de dépôt du dossier. Une seule convocation sera donnée au candidat pour deux dates (Épreuves aquatiques + le QCM).

LA COMMISSION FORMATION DU CDSS 44

CONDITIONS POUR SE PRESENTER AUX EPREUVES DE L'EXAMEN DE BNSSA

- Être âgé de 17 ans au moins à la date de l'examen. Mais le BNSSA sera délivré aux candidats majeurs qui ont satisfait aux épreuves de cet examen.
- Apte physiquement (Certificat médical spécifique)
- Suivre la formation initiale ou continue BNSSA dans notre association respective.
- Titulaire de l'un des diplômes ci-dessous.

CAS	PSE 1 passé dans l'année	PSE 2 passé dans l'année	PSE 1 + 1 an	PSE 2 + 1 an	AFCPSAM	CFAPSE	BNS + Ranimation
Photocopies à fournir au dossier	PSE 1	PSE 2	PSE1 + formation continue PSE 1	PSE 2 + formation continue PSE 2	AFCPSAM + formation continue PSE1	CFAPSE + formation continue PSE 2	BNS + Ranimation + formation continue PSE 2

EPREUVES

Pour rappel :

- **Épreuve n° 1 : Parcours de sauvetage aquatique en continu de 100 m :**
 - 2 minutes et 40 secondes (3 minutes pour le recyclage)
 - Départ bord de bassin ou d'un plot de départ, suivi de 25 m nage libre en surface
 - Deux parcours de 25 m, comprenant chacun 15 mètres en immersion complète sur un trajet défini, sans prendre appui
 - Une plongée « canard », suivie d'une recherche d'un mannequin reposant entre 1.8 m et 3.70 de profondeur. Remonter le mannequin et le remorquer sur 25 m, visage hors de l'eau.
- **Épreuve n° 2 : Parcours de sauvetage avec palmes, masques et tubas, en continu sur 250 m :**
 - 4 minutes et 20 secondes
 - Départ du bord du bassin avec palmes, masque et tuba dans les mains
 - Équipement puis parcours de 200 m. A la fin du parcours, immersion pour aller chercher le mannequin
 - Remonter le mannequin et le remorquer sur le reste de la distance du parcours (50 m).
- **Épreuve n° 3 : Porter secours à une personne en milieu aquatique. :**
 - Sauvetage en short et tee-shirt d'une victime simulant une situation de détresse, prise de face.
 - Sortie de l'eau, arrêt après l'évaluation des fonctions vitales.
- **Épreuve n° 4 : Questions à choix multiples :**
 - 40 questions en 45 minutes
 - 30 bonnes réponses minimum

CALENDRIER 2019 DES EXAMENS DU BNSSA

- **EPREUVES AQUATIQUES : de début avril à fin mai 2019.**

Dates	Horaires	Lieu de la piscine

- **EPREUVE ECRITE : QCM :** pour l'ensemble des candidats en formation initiale :

JEUDI 28 MARS 2019 à XXh, UFR STAPS de Nantes

Le certificat médical doit dater de moins de trois mois avant la première épreuve.

CONSTITUTION DU DOSSIER A L'EXAMEN DE RECYCLAGE BNSSA

(Certificat du maintien des compétences – Obligation quinquennale)

NOM / _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ //

PRENOM / _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ // _ //

Dossier à transmettre au responsable de formation de votre association.
Tout dossier incomplet et/ou rendu au-delà de la date marquée ci-dessus, ne pourra pas être pris.
Vous ne pourrez participer à l'examen du BNSSA pour l'année en cours.

Documents à fournir	Partie réservée au candidat	Partie réservée à l'association formatrice	Partie réservée au Comité Départemental 44
1. Fiche de renseignement administrative : pièce jointe			
2. Demande manuscrite : modèle ci-dessous			
3. Photocopie RECTO-VERSO de la carte d'identité ou passeport			
4. Copie du diplôme du BNSSA, et le cas échéant, de la dernière attestation de recyclage			
5. Secourisme :			
A. Copie du diplôme initial de secourisme (PSE 1 ou PSE 2)			
B. Copie de l'attestation de formation continue en secourisme (le PSE 1 ou PSE2) de l'année n ou n-1			
6. Original du certificat médical établi moins de 3 mois avant la date de dépôt du dossier, soit postérieur au 4 décembre 2018 (modèle ci-dessous)			
7. Fiche de vœux			
8. Attestation d'assiduité à la formation : fournie par l'association formatrice			

PARTIE RESERVEE AU CDSS 44

Dossier complet : OUI NON
 Pièces manquantes :
 Dossier renvoyé à l'organisme de formation le :



Association à but non lucratif, loi de 1901, déclarée à Nantes N° 0442028564 parue au JO le 29/03/2003
Affiliée à la Fédération Française de Sauvétage et de Secourisme N°44 – Reconnue d'Utilité Publique
Agréments de Sécurité Civile de type A, B, C et D du 17 octobre 2006 modifiés le 6 novembre 2018
Agrément préfectoral de formation aux Premiers Secours N° 0440.05.04
SIRET N° 525 386 736 000 25 Code APE 9499Z

**FICHE DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF
BNSSA**

A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES ET EN NOIR

NOM _____
PRENOM _____

SEXE HOMME FEMME

ADRESSE PERSONNELLE :

CODE POSTAL _____

VILLE _____

TELEPHONE FIXE _____

PORTABLE _____

ADRESSE EMAIL _____

DATE DE NAISSANCE ____ / ____ / ____

AGE AU 28 MARS 2019 : _____

LIEU DE NAISSANCE _____

DEPARTEMENT _____

DEPARTEMENT ____ (en chiffre)

• SITUATION DE FAMILLE : _____

• DIPLOMES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES : _____

• SITUATION PROFESSIONNELLE (Préciser l'Administration de tutelle ou les références de l'employeur) :

• DIPLOMES ET BREVETS SPORTIFS DETENUS : _____

• DIPLOME DE SECOURISME (numéro, date et lieu d'obtention du PSE 1 ou d'un titre équivalent) :

• PREPARER PAR LE COMITE DEPARTEMENTAL DE SECOURISME ET SAUVETAGE 44

ASSOCIATION FORMATRICE :

ASCA ASPTT NATATION SESCOB SNA SMLJ ASH

DATE ____ / ____ / ____ SIGNATURE DU CANDIDAT

MODELE DE LETTRE

Cette lettre doit être manuscrite

Lettre type

Service Protection des usagers et vie associative
M.A.N. – 9 Rue René Viviani – CS 86227
44262 NANTES Cedex 2

NOM Prénom
Adresse candidat

Nantes, le 00/00/2019

Objet : Demande de présentation à l'examen du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Ou

Demande de présentation à l'examen de recyclage du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Monsieur le Préfet de Loire Atlantique,

J'ai l'honneur de vous adresser ce dossier pour

l'examen du BNSSA qui aura lieu à....., le.....

ou L'examen de révision du BNSSA.... à....., le.....

Je vous prie d'agréer, monsieur le Préfet, à l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

CERTIFICAT MEDICAL BNSSA

L'original d'un certificat médical établi moins de trois mois avant la date de dépôt du dossier est exigé pour tout candidat à l'examen du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique ou à l'examen de révision de ce Brevet.

Je soussigné(e) _____,

Docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour M., Mme : (*nom et prénom*)

_____ et avoir constaté qu'il / elle (*raier la mention inutile*) ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des lieux de bains.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres, ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences ci-dessous :

A _____, le _____

Signature et cachet du médecin

ACUITE VISUELLE

Sans correction

- Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesuré séparément.

Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10

- Cas particulier :

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10

Avec correction

- Soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à 1/10) ;

- Soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil à au moins 8/10.

- Cas particulier :

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est 10/10 pour l'autre œil corrigé

INSCRIPTION A UN EXAMEN DU BNSSA

FICHE DE VOEUX

Session 2019 des examens du BNSSA en Loire-Atlantique

NOM -----

PRENOM -----

ORDRE DE PREFERENCE	DATE DE L'EXAMEN	LIEU
1		
2		
3		
4		

Signature :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES CANDIDATS MINEURS

Je soussigné(e) Monsieur et/ou Madame : _____

Demeurant _____

Agissant en qualité de **père / mère** (*raier la mention inutile*)

Autorise mon fils ou ma fille (*raier la mention inutile*) _____

Né(e) le : / __ // __ / / __ // __ / / __ // __ // __ // __ /

A se présenter à l'examen du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique organisé en Loire – Atlantique en 2019 (première épreuve – QCM – commune à tous les candidats le jeudi 28 mars 2019)

Date : / __ // __ / / __ // __ / / __ // __ // __ // __ /

Signature :